



OBSERVATOIRE DES CENTRES SOCIAUX DE LA CORSE

ÉDITO

Depuis 2011, la Caisse nationale des allocations familiales et la Fédération des centres sociaux de France accompagnent la démarche de Système d'Échanges National des Centres Sociaux (SENACS). Cet observatoire s'appuie sur une enquête en ligne annuelle qui concerne tous les centres sociaux.

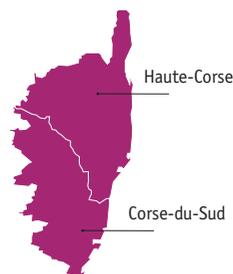
Cette première plaquette régionale présente les centres sociaux de Corse et rend compte de leur activité. Elle s'adresse aux partenaires, aux élus et aux habitants pour mieux faire connaître ce réseau d'équipements de proximité qui œuvrent à l'animation de la vie sociale.

Dans les quartiers, les petites communes ou les zones rurales, les centres sociaux sont au cœur des politiques sociales et familiales de proximité. Ce sont de véritables espaces de vie au sein desquels des équipes d'animation qualifiées, appuyées par des bénévoles impliqués, offrent un accueil, une écoute, un accompagnement aux habitants et organisent des activités et services correspondant aux demandes de tous les âges.

Le soutien et le développement des centres sociaux et des espaces de vie sociale (associations de taille plus modeste mettant en œuvre un projet d'animation globale de leur territoire) sont une des priorités des Caisses d'allocations familiales.

Les partenariats techniques et financiers avec les collectivités, les administrations, les organismes et les associations sont essentiels pour mener à bien les projets d'animation sociale de ces acteurs.

Cette publication éditée par les deux Caisses d'allocations familiales de Corse présente le portrait 2016 d'une dynamique en constante évolution.



L'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE EN CORSE

10 centres sociaux, dont **1** organisé en Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) au cœur de la ville universitaire de Corté.



6 sur territoire urbain



4 sur territoire rural

4 en gestion municipale
1 en gestion directe CAF
5 en gestion associative

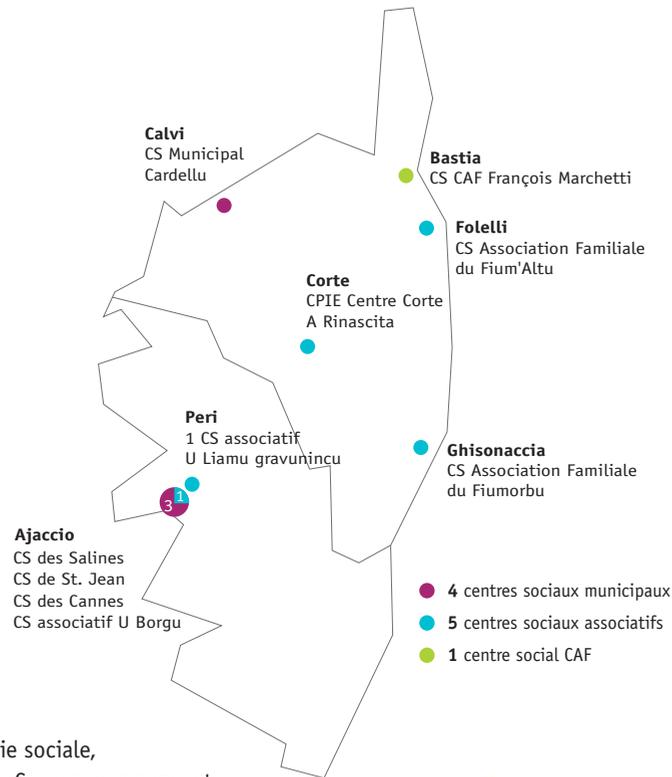
93 associations accueillies

7 998 adhérents

120 salariés (pour **68 ETP**), des équipes d'animation qualifiées

4 165 habitants participant aux manifestations ponctuelles

142 bénévoles associés à l'organisation et aux activités



Dans leur politique de soutien à l'animation de la vie sociale, les deux Caisses d'allocations familiales de la région Corse accompagnent respectivement la création d'un centre social sur le territoire de la Haute-Corse et un espace de vie sociale en Corse-du-Sud.



Les coordonnées des centres sociaux :

Centre social François Marchetti
Paese novu - 20 600 Bastia
Tél. 04 95 30 12 00

Centre social Folelli
Association Familiale du Fium Altu
20 213 Penta Di Casinca
Tél. 04 95 36 89 28

Centre social Cardellu de Calvi
Chemin notre Dame De la Serra
20 260 Calvi
Tél. 04 95 47 61 92

Centre social du CPIE Centre Corse
A Rinascita
7 rue du Colonel Feracci BP 1
20 250 Corte
Tél. 04 95 54 09 86

Centre Social AFARIF
Rue des écoles BP 61
20 240 Ghisonaccia
Tél. 04 95 56 10 89

Centre Social U Borgu
52 rue Fesch - 20 000 Ajaccio
Tél. 04 95 50 13 44

Centre Social des Salines
Résidence Petra di Mare Bât G
Maréchal Juin - 20 090 Ajaccio
Tél. 04 95 20 30 59

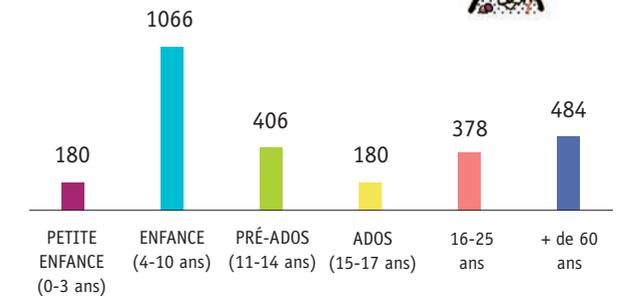
Centre Social de Saint Jean
Immeuble Moncey rue Cardinali
20 090 Ajaccio
Tél. 04 95 10 91 80

Centre Social des Cannes
Rue François Simongiovanni
20 090 Ajaccio
Tél. 04 95 76 86 03

Centre Social U Liamu
Gravunincu
Lieu dit Chioso cumunu
rue Chapelle St Antoine
20 167 Peri
Tél. 04 95 53 72 00

LES PUBLICS

Les centres sociaux mènent des actions auprès d'un public varié :



LA FAMILLE AU CŒUR DES PROJETS

9 centres sociaux bénéficient d'un agrément animation collective familles.

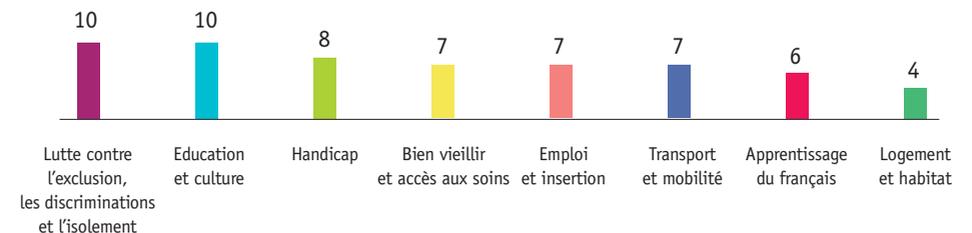
Toutes les générations sont prises en compte dans les services et actions proposées aux familles.

- Accueil parents-enfants
- Accompagnement à la scolarité
- Loisirs, sorties et vacances en familles
- Échanges de savoirs, activités intergénérationnelles
- Actions éducatives
- Animations festives



THÉMATIQUES D'ACTIONS

Afin d'impliquer les habitants dans leur cadre de vie, soutenir leur projets individuels et collectifs et favoriser la cohésion sociale, les centres sociaux organisent des actions dans les domaines suivants :



LES PARTENAIRES ET LES FINANCES

VERS UN RÉSEAU STRUCTURÉ DES CENTRES SOCIAUX

Les centres sociaux bénéficient de partenariats techniques et financiers sur la base de leur projet global d'animation ou pour des actions précises.

Les communes sont fortement impliquées soit en gérant directement des établissements, soit en finançant les associations.

Les services de l'Etat, la collectivité territoriale de Corse, les conseils départementaux, les intercommunalités, les communes, les CAF, la CMSA, l'Éducation nationale contribuent à apporter les financements nécessaires au fonctionnement

ainsi que leurs savoir-faire.

Une mise en réseau régionale des **10 centres sociaux** a été initiée en 2017. Des rencontres trimestrielles ont permis d'envisager la constitution d'un réseau structuré de réflexion et d'échanges qui pourra aboutir à la création d'une fédération régionale affiliée à la fédération nationale des centres sociaux.

Les **5 espaces** de vie sociale de Corse seront associés à ce réseau dès 2018.

LES FINANCES

3 608 905 €

Total des produits

360 890 €

La moyenne

2 652 558 €

Les charges de personnel

(74% des charges globales de fonctionnement)

185 687 €

Le plus petit

632 646 €

Le plus grand

LES FINANCEURS

